

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

VICTOR TURQUAN

## **Chronique semestrielle de démographie**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 36 (1895), p. 35-41

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1895\\_\\_36\\_\\_35\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1895__36__35_0)

© Société de statistique de Paris, 1895, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## VI.

### CHRONIQUE SEMESTRIELLE DE DÉMOGRAPHIE.

#### LE NOMBRE DES ENFANTS PAR FAMILLE ET LA DURÉE DU MARIAGE.

Les résultats statistiques du dénombrement de la population, en 1891, viennent de paraître et je me propose d'analyser, et au besoin de développer, dans le *Journal de la Société de statistique* certains chapitres de cette publication, qui présentent un grand intérêt au point de vue démographique.

Mais pour le moment, je dois me renfermer dans l'espace restreint qui m'est assigné pour la chronique semestrielle de démographie, et je ne saurais mieux faire, dans le but d'intéresser nos lecteurs, que de leur présenter les résultats sommaires de la statistique des familles françaises, considérés sous le rapport du nombre des enfants et sous celui de la durée du mariage.

C'est la deuxième fois que l'on peut connaître le classement des familles d'après le nombre des enfants, et la première fois qu'on a recueilli des renseignements simultanés,

---

(1) Chiffre du rapport, mais il ne faut pas oublier les petites coupures.

sur la durée du mariage. L'on savait bien, à l'aide des données fournies par le dénombrement de 1886, qu'un cinquième des familles n'avaient pas d'enfants, mais l'on ne pouvait légitimement taxer de stérilité toutes ces familles, car parmi elles un grand nombre étaient unies récemment par le mariage.

L'on pourra donc, à l'aide des renseignements empruntés à la statistique du dénombrement de 1891, connaître le véritable effectif des familles qui peuvent être considérées comme stériles; d'un autre côté, il ne sera pas sans intérêt de calculer, toujours avec les mêmes données, le croit annuel du nombre d'enfants, c'est-à-dire de se rendre compte de la formation successive des familles en fonctions de la durée du ménage.

Cela étant dit, voici le tableau général qui a pu être dressé à l'aide des réponses des 10750409 chefs de famille. (Voir le tableau, p. 37.)

Une série de combinaisons statistiques, appliquées aux chiffres qui précèdent, pourra fournir des éléments démographiques nouveaux, qu'il sera intéressant de retenir en passant

Tout d'abord, je ne considérerai que les années vécues à l'état de mariage, par les ménages de mariés, de veufs, de veuves et de divorcés. Voici les résultats des calculs :

	Menages de				Ensemble des menages.
	mariés	veufs.	veuves	divorcés.	
Nombre de ménages dont on connaît la durée . . . . .	7447945	978435	1922292	14660	10363332
Nombre d'années vécues. . . . .	131837932	22700891	45756902	179880	200475605
Durée moyenne. . . . .	17 ans 9 mois	23 ans 3 mois.	23 ans 10 mois	12 ans 4 m	19 ans 4 mois.

Ainsi, la durée moyenne d'un ménage existant est, pour les couples mariés, de 17 ans et 9 mois; pour les veufs et veuves, la durée de l'union a été de 23 à 24 ans; quant aux divorcés, leur union n'a été que de 12 années.

Comme ces résultats ont été relevés au moment du dénombrement, ils ne sauraient représenter que la durée acquise par les mariés à ce moment; j'ai tenu à les rapprocher des données fournies par la statistique de l'état civil, concernant la durée effective du mariage :

L'effectif moyen des ménages existant, de 1865 à 1891, est de 7433000, le nombre des dissolutions de mariage, par suite de décès de l'un des deux conjoints (et du divorce, depuis 1884), a été, pendant cette période, de 7309961, soit 270739 par an. Le quotient du premier de ces chiffres (nombre de menages) par le second (nombre de ménages dissous) représentera, avec une très grande approximation, l'expression de la durée du ménage : 27 ans 5 mois.

Me reportant au nombre exprimant la durée moyenne des ménages actuellement existant, 17 ans 9 mois, je trouve que chacun de ces ménages est en droit de pouvoir compter, d'après les lois de la probabilité, sur une survie de 10 années, à peu près

Maintenant, la durée du mariage est-elle la même dans toute la France ? Je pourrais, *à priori*, répondre par la négative, puisque les âges moyens des conjoints au moment du mariage, pas plus que les âges moyens des décédés, ne sont pas les mêmes partout, et varient dans une notable mesure, de département à département.

J'ai calculé la durée moyenne du mariage, par département, pour mariés, veufs, veuves et divorcés. Voici les résultats pour les mariés seulement. (Voir tableau, p. 38.)

**Durée du mariage et nombre d'enfants légitimes vivants par famille.**

DURÉE DU MARIAGE.	MÉNAGES OU FAMILLES				NOMBRE DES FAMILLES AVANT								TOTAL.
	de MARIÉS.	de VEUFs.	de VEUFES, DIVORCÉS.	NOMBRE inconnu d'enfants.	0 ENFANT vivant.	1 ENFANT vivant.	2 ENFANTS vivants.	3 ENFANTS vivants.	4 ENFANTS vivants.	5 ENFANTS vivants.	6 ENFANTS vivants.	7 ENFANTS vivants et au-dessus.	
1	3	3	4	5	7	8	9	10	11	12	13	14	15
0 à 2 ans . . . . .	613766	32050	47087	1528	14585	281944	70474	11759	4361	1832	950	799	694431
3 à 5 ans . . . . .	779714	32191	89639	2415	13179	336151	237042	91375	25975	6354	1436	737	917959
6 à 10 ans . . . . .	1143645	85065	178629	3656	17683	376093	370431	533150	117433	47417	17768	7453	1420965
11 à 15 ans . . . . .	1084239	121599	233388	2857	15363	315700	637954	249730	161717	89048	44380	23134	1442083
16 à 20 ans . . . . .	1053294	142408	280494	1961	13492	301695	325363	254001	170896	108402	62811	46417	1481157
21 à 25 ans . . . . .	908180	144857	290036	1113	10635	271357	393701	523129	151920	99270	61144	32404	1344192
26 à 50 ans . . . . .	1717831	389130	682181	1007	22644	603017	397105	429538	286339	183452	112737	103978	2780149
51 ans et au-dessus . . . . .	150270	61135	120638	153	4713	70870	68107	32290	34060	23372	14734	11410	332396
Durées inconnues . . . . .	193300	54215	138486	2016	77137	83070	64026	38988	22665	12728	0771	5300	387077
Total . . . . .	7640305	1032650	2060778	16676	180571	2639894	2364202	1583300	975016	572285	325651	211658	10750409

\*

**Départements dans lesquels la durée du mariage (durée acquise au moment du dénombrement) pour les familles de mariés est plus forte ou plus faible que la moyenne.**

(Durée moyenne : 17 ans 9 mois.)

	Durée plus forte.		Durée plus faible.
Landes . . . . .	22 ans 7 mois.	Seine . . . . .	14 ans 5 mois.
Yonne. . . . .	20 — 7 —	Gers. . . . .	14 — 8 —
Sarthe . . . . .	20 — 3 —	Lot . . . . .	15 — 8 —
Aube . . . . .	20 — 2 —	Finistère . . . . .	15 — 10 —
Creuse . . . . .	19 — 11 —	Ille-et-Vilaine . . . . .	15 — 11 —
Eure . . . . .	19 — 11 —	Nord . . . . .	15 — 11 —
Aisne . . . . .	19 — 7 —	Rhône. . . . .	15 — 11 —
Haute-Saône . . . . .	19 — 7 —	Basses-Alpes . . . . .	16 — 0 —
Oise . . . . .	19 — 6 —	Belfort. . . . .	16 — 0 —
Charente-Inférieure . . . . .	19 — 5 —	Drôme . . . . .	16 — 1 —
Ariège . . . . .	19 — 5 —	Bouches-du-Rhône . . . . .	16 — 5 —
Lot-et-Garonne . . . . .	19 — 5 —	Morbihan . . . . .	16 — 7 —
Hautes-Pyrénées . . . . .	19 — 5 —	Corse . . . . .	16 — 8 —
Seine-et-Marne . . . . .	19 — 5 —	Seine-Inférieure . . . . .	16 — 9 —
Tarn-et-Garonne . . . . .	19 — 5 —		
Nièvre . . . . .	19 — 4 —		
Dordogne . . . . .	19 — 4 —		
Côte-d'Or . . . . .	19 — 3 —		
Corrèze . . . . .	19 — 3 —		
Orne . . . . .	19 — 3 —		
Savoie . . . . .	19 — 3 —		

Ainsi, dans les différents départements composant le bassin de la Seine (sauf la Seine et la Seine-Inférieure) et dans ceux qui composent le bassin de la Garonne, la durée du mariage est remarquable; l'on y mesure, il est vrai, une vie moyenne plus grande que dans le reste de la France.

C'est dans les Landes que la durée du mariage serait plus longue, 22 ans et plus (1). L'Yonne, l'Aube et la Sarthe peuvent être considérés comme ceux qui comptent une durée du mariage plus longue que partout ailleurs; c'est là, en effet, qu'il y a le plus de personnes mariées, et le moins de célibataires, mais, hélas! par une singulière opposition, c'est là, par tête, qu'il y a aujourd'hui la plus faible natalité!

Dans la Seine, la Seine-Inférieure, la Bretagne, en Provence, en Corse, la durée du mariage est très faible; c'est, d'ailleurs, dans ces mêmes régions, que la vie moyenne est la plus courte.

L'on ne connaissait pas, jusqu'à ce jour, le nombre de ménages à qui il a été donné de vivre unis pendant plus de 50 ans. Le classement des familles d'après la durée du mariage a permis à la statistique du dénombrement de connaître ce renseignement, qui ne laisse pas que de présenter un certain intérêt. Il s'est trouvé 150000 couples privilégiés qui ont pu fêter leur « cinquantaine ». Ce nombre, rapproché de l'effectif total des ménages de mariés, indique une proportion de 2 p. 100.

C'est dans les Hautes-Pyrénées, les Landes, l'Aveyron, la Corrèze, qu'il s'est trouvé le plus de ces ménages : de 4 à 5 p. 100.

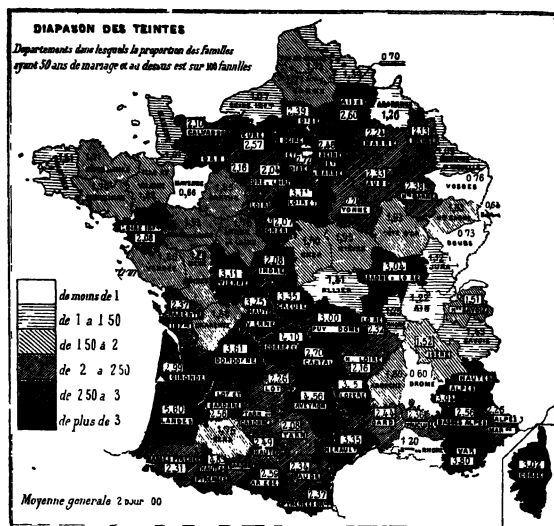
Au contraire, la proportion a été inférieure à 1 p. 100, dans la Drôme, la Mayenne, la Seine, le territoire de Belfort, le Doubs et les Vosges.

D'une manière générale, la proportion des ménages qui ont eu plus de 50 ans de durée est plus forte dans le Midi, et plus faible dans l'Est et dans l'Ouest.

Voici une carte qui représente la répartition géographique des ménages qui ont plus de 50 ans de durée.

(1) J'ai de bonnes raisons pour formuler certaines réserves sur ce chiffre, et d'une manière générale, sur d'autres chiffres du dénombrement produits par ce département.

**Répartition géographique des ménages qui ont plus de 50 ans de durée.**



Ce coup d'œil rapide sur la durée des familles étant jeté, il convient de classer les ménages mariés, veufs, veuves, divorcés, d'après le nombre de leurs enfants.

Pour faciliter les comparaisons, leur effectif, dans chaque groupe ayant la même durée, a été ramené à 100.

Durée du mariage.	Nombre de familles ayant							
	0 enfant	1 enfant.	2 enfants.	3 enfants.	4 enfants	5 enfants.	6 enfants.	7 enfants.
0 à 2 ans . .	44,3	40,6	10,2	1,7	0,6	0,2	0,1	0,1
3 à 5 — . .	22,3	36,6	25,8	10,0	2,8	0,7	0,1	0,1
6 à 10 — . .	16,4	26,5	26,1	16,4	8,2	3,3	1,2	0,5
11 à 15 — . .	14,2	21,9	23,5	17,3	11,2	6,1	3,0	1,6
16 à 20 — . .	12,7	20,3	22,0	17,2	11,5	7,2	4,2	3,1
21 à 25 — . .	13,3	20,2	21,8	16,8	11,3	7,3	4,5	3,9
26 à 50 — . .	14,3	22,1	21,9	15,7	10,5	6,7	4,1	3,8
50 ans et au-dessus.	15,8	21,4	20,5	15,7	10,5	7,1	4,4	3,4
Moyennes . .	17,2	24,5	22,0	14,7	9,1	5,3	3,0	2,3

100,00

Sur 100 familles ayant de 0 à 2 ans de ménage, près de la moitié n'ont pas d'enfant, deux cinquièmes ont 1 enfant et une sur 10 en ont 2; près de 2 p. 100 ont 3 enfants. Il est à remarquer qu'il s'est trouvé un certain nombre de familles de cette catégorie (0 à 2 ans de mariage) ayant 4, 5, 6, voire 7 enfants. Il fait voir là le résultat d'autant de légitimations. A Paris, ces mariages réparateurs ne sont pas rares, dans les quartiers excentriques principalement.

Passons maintenant à la catégorie suivante : sur 100 familles ayant de 3 à 5 ans de ménage, un cinquième n'a pas d'enfants, plus du tiers en ont 1, le quart en a 2 et le dixième en a 3.

Au fur et à mesure que la durée du ménage augmente, le nombre d'enfants augmente également, et le nombre de familles stériles, ou pour mieux dire, n'ayant pas d'enfant vivant diminue : de 16 à 25 ans de mariage le nombre de ces dernières tombe à 13 p. 100, et le nombre de celles qui ont 7 enfants est de 3 à 4 p. 100.

C'est à 20 ans de mariage que la famille semble atteindre son plus grand développement.

Une autre manière de considérer la formation successive de la famille par le groupement simultané des ménages d'après la durée du mariage et d'après le nombre des enfants consiste à ramener à 100 chacun des groupes ayant le même nombre d'enfants et à rechercher la proportion, dans ce groupe, de celles qui ont une durée de 0 à 2 ans, de 3 à 5 ans, de 6 à 10 ans et ainsi de suite.

Les résultats de ces calculs sont consignés dans le tableau ci-après :

Durée du mariage.	Nombre de familles ayant								Moyennes.
	0 enfant.	1 enfant.	2 enfants.	3 enfants.	4 enfants.	5 enfants.	6 enfants.	7 enfants et plus.	
0 à 2 ans.	16,7	10,6	2,9	0,7	0,4	0,3	0,2	0,3	6,4
3 à 5 — .	11,1	12,7	10,0	5,7	2,6	1,1	0,4	0,3	8,5
6 à 10 — .	12,6	14,2	15,6	14,7	12,0	8,2	5,5	2,9	13,2
11 à 15 — .	11,1	11,9	14,2	15,7	16,6	15,5	13,7	9,2	13,4
16 à 20 — .	10,7	11,4	13,7	16,0	17,5	18,9	19,5	18,4	13,7
21 à 25 — .	9,6	10,5	12,4	14,2	15,5	17,3	18,9	20,8	12,5
26 à 50 — .	21,2	22,8	25,2	27,2	29,3	32,1	34,9	41,3	25,4
50 et au-dessus.	2,8	2,6	2,8	3,3	3,4	4,1	4,5	4,5	3,0

Parmi les familles ayant 1 enfant ou 2 enfants, celles qui ont de 6 à 10 ans sont en plus grand nombre. Parmi celles qui en ont 3, 4, 5 et 6, le plus grand nombre comptent de 16 à 20 ans de mariage.

Mais ces diverses combinaisons statistiques, tout intéressantes qu'elles soient, masquent le résultat le plus utile à connaître, c'est-à-dire le nombre moyen d'enfants suivant la durée du mariage, je donnerai seulement le résultat sommaire des calculs auxquels je me suis livré à ce sujet, me réservant de m'étendre plus au long dans une étude spéciale de la fécondité de familles :

La moyenne générale du nombre d'enfants vivants, par famille, est de 2,10 et celle du nombre d'enfants des familles, déduction des familles qui n'en ont pas, est de 2,59.

En 1886, les chiffres similaires avaient été, à très peu près, identiques. Et maintenant il sera facile de se rendre compte du nombre moyen des enfants par groupe type de 100 familles.

Pour 100 familles, en général :

	Nombre d'enfants vivants.			Nombre d'enfants vivants.	
Au bout de	2 ans, on compte.	77	Au bout de	15 ans, on compte.	226
	5 — . . . . .	107		20 — . . . . .	246
	10 — . . . . .	189		25 — . . . . .	251

Après 25 ans de mariage, l'effectif des enfants diminue par suite de la mortalité de ces derniers, laquelle ne se trouve plus compensée par de nouvelles naissances.

Pour les familles ayant des enfants :

	Nombre d'enfants.			Nombre d'enfants.	
Au bout de	2 ans, on compte.	133	Au bout de	15 ans, on compte.	267
	5 — . . . . .	161		20 — . . . . .	287
	10 — . . . . .	230		25 — . . . . .	293

C'est dans les dix premières années de mariage que la fécondité du ménage se manifeste le plus, c'est là un fait connu, un axiome, pourrai-je dire, les chiffres qui précèdent ne sauraient donc qu'avoir la prétention de préciser, de mesurer un phénomène universellement reconnu. Mais ce que ces chiffres offrent surtout d'intéressant réside dans la possibilité de mesurer mathématiquement, si j'ose m'exprimer ainsi, le croît annuel des enfants (déduction faite de la mortalité) pour une collectivité type de 100 familles. En soustrayant, en effet, chacun des chiffres qui viennent d'être produits, de celui qui le pré-

cède immédiatement, et en divisant le reste de cette soustraction par le nombre d'années que comporte chaque période, j'obtiens la série décroissante suivante :

On relève l'arrivée, pour 100 familles :

	Enfants chaque année.
Dans la 1 <sup>re</sup> période, de 0 à 2 ans. . . . .	35
— 2 <sup>e</sup> — de 3 à 5 —. . . . .	21
— 3 <sup>e</sup> — de 6 à 10 —. . . . .	16
— 4 <sup>e</sup> — de 11 à 15 —. . . . .	7
— 5 <sup>e</sup> — de 16 à 20 —. . . . .	4
— 6 <sup>e</sup> — de 21 à 25 —. . . . .	1

Telle m'a paru être l'expression véritable de la fécondité (nette, c'est-à-dire déduction faite des pertes d'enfants) des familles en France, dans chaque période du mariage; dans les deux premières années, cette fécondité, que l'on pourrait appeler chance d'avoir un enfant et de le conserver, est d'un peu plus d'un tiers; de 3 à 5 ans, elle n'est plus que d'un cinquième; de 6 à 10 ans, elle tombe à un sixième, et de 11 à 15 ans, à un quatorzième; après 25 ans, elle n'est plus appréciable.

Voici les premiers résultats généraux que l'on peut déduire du dénombrement en ce qui concerne la fécondité des familles en fonction de la durée du mariage. Le Bureau de la statistique est en ce moment en possession, après une enquête réclamée par l'Office du travail, du groupement des naissances, en 1892, d'après l'âge des parents. L'étude de ce groupement conduit à la fois à la notion de la durée qu'il convient d'attribuer à la génération humaine, et à l'expansion de la fécondité des parents, en fonction de leur âge. De plus, les chiffres ci-dessus s'appliquent à l'ensemble de la France, il convient maintenant de rechercher comment ils varient dans les différentes parties de la France. C'est cette double étude qui fera l'objet de mon prochain travail.

Victor TURQUAN.

